

n° 71



6 novembre 1919

Saint-Paul des Landes le 8 novembre 1919

Monsieur le Préfet du Cantal
Aurillac

Délivré le 6

Je soussigné Oustalriol Victor
demeurant à Saint-Paul-des-Landes
canton d'Aurillac, Département du Cantal,
ai l'honneur de vous prier de vouloir
bien me délivrer un passeport pour
me rendre en Espagne pour affaires
personnelles.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'assurance de mes sentiments respectueux.
Oustalriol Victor

Le Maire de la commune de Saint-Paul-
des-Landes soussigné, vu la demande de
Monsieur Oustalriol Victor âgé de trente-neuf
ans, négociant, domicilié à Saint-Paul-
des-Landes, certifie que les raisons invoquées
ci-dessus sont exactes et qu'à son avis le
passeport sollicité doit être délivré.

P. Le Maire et l'adjoint
empêchés
Le Conseiller municipal
Caumel

